

# LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Floréal, an VIII.



*Continuation des persécutions contre les patriotes napolitains. — Lettre du général Mélas au général Massena, & réponse de ce dernier. — Arrivée à Paris de deux couriers du premier consul. — Réponse du citoyen Latour-Foissac fils au chef de brigade Lortion. — Trait d'humanité du préfet de la Haute-Garonne. — Séance du conseil d'état. — Nouvelles diverses.*

## ITALIE.

*Extrait d'une lettre de Naples, du 22 Avril (2 Floréal).*

La persécution des patriotes continue avec le même acharnement, quoique les condamnations à mort aient été suspendues depuis l'exécution de ce pauvre Muscati, chef de bataillon des gendarmes, & du médecin Armici. On compte environ 8000 proscrits qui n'ont commis d'autre crime que de s'être montrés amis des Français. Presque tous les nobles qui composoient le gouvernement de la ville lors de l'entrée des troupes françaises, ont été exilés dans les différentes îles du royaume : 500 militaires qui avoient été enlevés des prisons pour être envoyés au siège de Malte, étant arrivés en Sicile, ont reçu l'ordre d'aller sur les bords du Rhin, combattre dans les armées autrichiennes, afin d'effacer la tache dont ils sont souillés. Ainsi l'esprit contre-révolutionnaire veut faire du Rhin un purgatoire; ses eaux ne seront pas cependant celles de l'Éthé.

Les lazaronis deviennent plus insolens que jamais, parce que le bled est fort cher, & que l'huile manque absolument. Deux cents d'entre eux ont arrêté dernièrement le carrosse du vice-roi, demandant à grands cris du pain & de l'huile; mais ils n'ont obtenu aucune satisfaction.

Les habitans de l'Abbruzze sont, pour ainsi dire, en pleine révolte, & la poste de Calabre manque très-souvent. Les effets publics sont tombés de 75 pour cent. Les magistrats ordinaires sont en activité. Tout est renvoyé à la *junte d'état*, tribunal de sang, qui absorbe tout, à la tête duquel sont deux monstres de scélératesse qui se vantent de ne signer jamais que des arrêts de morts. S'il se trouvoit à Naples cinquante hommes déterminés qui donnassent le signal de l'insurrection, tout changeroit à l'instant, tant est général le mécontentement du peuple & le désir de secouer le joug de l'oppression.

*De Milan, le 1<sup>er</sup> mai (11 floréal).*

Le général Mélas a écrit la lettre suivante au général Massena, pour le sommer de rendre la ville de Gènes :

« Général, la fortune n'a point couronné votre valeur, qui seule vous rend digne de mon estime & de celle de l'Univers entier. Avec un petit nombre d'hommes, vous deviez succomber sous mes efforts, & vous y succombez avec honneur. Mais je crois qu'il est tems d'écouter la voix de l'humanité. Le général Suchet a encore été battu hier à St.-Giacomo, & il ne vous reste aucun espoir de pouvoir lutter plus long-tems contre mes forces; tout le sang que

votre bravoure fera répandre, retombera sur vous; vous ferez le malheur d'un peuple qui a déjà trop souffert. La ville, qui tient toujours, est exposée à de plus grands maux encore : elle est menacée du pillage & de toutes les horreurs de la guerre, si les paysans y entrent la rage au cœur, sans aucune capitulation préalable. Je ne puis répondre entièrement de mes troupes victorieuses. Ecoutez la voix de l'humanité, & sacrifiez la gloire de vous défendre jusqu'à la dernière goutte de sang, à la véritable gloire & à l'admiration que personne ne peut vous ôter. Je vous offre la plus honorable capitulation que mérite un militaire de votre caractère, pour vous témoigner l'estime & la parfaite considération, avec laquelle je suis &c ».

*Signé, MÉLAS.*

*Le général en chef Massena au général en chef Mélas.*

*Du quartier-général de Gènes, le 14 floréal, an 8.*

« Monsieur le général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & par laquelle vous m'offrez une capitulation honorable. Je ne suis pas encore dans ce cas, M. le général. Il me reste encore assez de troupes pour vous prouver que je puis me défendre, quand même le général Suchet seroit battu; ce que j'ai bien de la peine à croire ».

*Signé, MASSENA.*

On a reçu de Novi la nouvelle certaine que les Autrichiens se sont emparés du mont Cornigliano, où ils ont fait 200 prisonniers & pris deux pièces de canon. D'autres lettres arrivées hier annoncent que 800 hommes de la garnison de Gènes, étant sortis pour faire une excursion & chercher des vivres, ont été coupés par les troupes impériales, & forcés, après une vigoureuse résistance, de mettre bas les armes. Les mêmes lettres ajoutent que les Anglais se sont emparés de trois bâtimens sortis de Gènes, & que Massena envoyoit à Nice, avec la plus grande partie de ses effets, un grand nombre de malades & blessés français, ainsi que des patriotes génois.

Nous apprenons en outre que l'amiral Keith a fait annoncer aux Génois, par un parlementaire, qu'il avoit donné ordre à tous les capitaines des vaisseaux anglais d'arrêter tous les bâtimens qui sortiroient du port de Gènes avec des fugitifs.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 3 mai (15 floréal).*

La gazette de la cour a publié aujourd'hui les nouvelles suivantes :

• Le général de cavalerie de Mélas annonce, sous la

date du 22 avril, de Sestri du Ponent; qu'il laisse prendre quelque repos aux troupes impériales campées devant Gènes, après tant de marches pénibles & d'opérations qui se sont si rapidement succédées, & qu'il fait élever des ouvrages en terre pour maintenir ses positions contre les sorties de l'ennemi.

« Le général comte Saint-Julien a eu l'ordre de former, avec sa brigade, le blocus de Savonne, & les neuf compagnies de Stuart qu'il remplace, doivent rejoindre l'armée.

« L'amiral anglais lord Keith a fait conduire par mer des vivres pour la garnison qui se trouve dans le château de Fiala.

#### D A N E M A R C K

*De Copenhague, le 6 mai (16 floréal).*

Notre gouvernement paroît entièrement rassuré sur sa neutralité, & décidé à renouer avec la France ses liens ordinaires. On attend même sous peu l'arrivée du ministre plénipotentiaire Bourgoing. Il est aussi vraisemblable que M. de Dreyer aura ordre de reprendre ses anciennes fonctions à Paris, lors de son retour de Catalogne.

#### A L L E M A G N E.

*De Hambourg, le 9 mai (19 floréal).*

L'ordre des paysans en Suède a maintenant pris la garantie de la banque du royaume & offert d'y verser 10 millions (argent de France), somme égale à-peu-près à celle que les autres ordres ont chacun fournie à la fin du siècle passé.

L'épouse du prétendant est passée ici avec sa suite, dans laquelle se trouve Cléry, valet-de-chambre de Louis XVI, Swerin & Lunebourg, pour se rendre à Yarmouth. Le ci-devant duc d'Angoulême est attendu de Mittau à Munich.

L'ambassadeur de Vienne à Pétersbourg, le comte de Cobenzel, va revenir sous peu à Vienne, sous prétexte de mauvaise santé. On attend, par la même raison, de Pétersbourg, le retour du jeune landgrave de Furstemberg.

Le ministre d'Angleterre se prépare aussi à quitter Pétersbourg. Il a eu avec Paul I<sup>er</sup>. une très vive altercation au sujet de l'isle de Malte; il a même été, dit-on, jusqu'à lui déclarer que son gouvernement ne consentiroit jamais qu'il s'emparât de Malte. On croit que les traités entre la Russie & l'Angleterre seront annullés.

Le directoire-général de Berlin a ordonné, par une circulaire, à tous les magistrats des places maritimes, de faire assurer les matelots destinés aux vaisseaux équipés pour le Portugal, l'Espagne, & plus loin dans la Méditerranée. Tous les propriétaires de vaisseaux en Prusse sont obligés de prendre cette précaution, pour obvier au danger d'être pris par les corsaires des puissances voisines. La somme de l'assurance doit être égale à celle qu'on paie ordinairement pour racheter les hommes tombés au pouvoir des Turcs. Les propriétaires & chargeurs qui négligeront de prendre cette mesure, seront responsables des rangons de leurs matelots faits esclaves.

*D'Ausbourg, le 6 mai (16 floréal).*

L'électeur palatin a fait aujourd'hui une visite à l'électeur de Trèves; il a été reçu par la garde bourgeoise de cette ville en grande parade. Avant le dîner, une députation de la ville a fait à S. A. E. les présens d'honneur, qui consistent en vin, poisson & avoine; & il a accueilli cette députation de la manière la plus affectueuse.

On écrit de Prague qu'on vient d'y exécuter un nouvel ouvrage du célèbre Haydn, qu'on regarde comme supérieur

encore à ce qu'on connoît de ce grand compositeur. C'est un oratorio, dont le sujet est *la Création du Monde*. Le *Fiat lux* y est exprimé d'une manière sublime, & l'exécution a produit sur l'auditoire un effet qu'il est impossible de concevoir, dit l'auteur de la lettre, quand on ne l'a pas éprouvé.

Il y a eu en Bohême, pendant l'année 1799, 22,554 mariages, 124,017 naissances, & 99,179 décès.

*De Stuttgart, le 9 mai (19 floréal).*

Hier, un corps de troupes Wurtembergeoises, d'environ 4,000 hommes, est parti de Stuttgart, pour l'armée, après avoir été passé en revue par le duc régnant.

On apprend qu'un corps de 6,000 Bavaois, venant de Donawerth, est sur le point de renforcer l'armée impériale.

La chancellerie attachée au quartier-général de M. de Kray, est arrivé ces jours derniers à Langen-Enslingen, près de Riedlingen, & a dû partir hier ou aujourd'hui pour Ulm.

Une lettre d'Ulm, du 6, contient ce qui suit :

« Hier, on eut ici quelques inquiétudes; les routes de la Haute Souabe étant couvertes de bagages des régimens & des dépôts. Mais sur le soir, tout reçut ordre de se reporter en avant.

« Les habitans de cette ville doivent, dit-on, s'approvisionner pour trois mois, afin d'être prêts à tout événement ».

M. Hugel, commissaire impérial près la diète, est parti il y a quelques jours de Ratisbonne pour Passau.

Suivant les lettres de Venise, la première colonne du corps de Condé a dû arriver le 2 à Udine.

#### R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

*De Berne, le 11 mai (21 floréal).*

Dans une des dernières séances du sénat, Ustery a fait la motion suivante :

Je crois devoir à vous, citoyens représentans, & à moi-même, de déclarer les raisons qui font que je ne prends aucune part à vos travaux constitutionnels. Je le dois d'autant plus que vous venez de me nommer encore une fois dans une de vos infortunées commissions de constitution.

Je vous ai dit, il y a six mois, qu'il me paroîtait tout-à-fait impossible d'attendre une constitution du résultat des délibérations de nos conseils; qu'il faudroit charger de ce travail une commission bien choisie, & décider alors par oui ou non sur l'acceptation ou le rejet de son travail. Vous en avez jugé autrement. On vous a présenté des projets bien différens depuis quatre mois; vous les discutez, ou plutôt c'est un ouvrage nouveau que vous composez. Vous avez commencé par maintenir les élections populaires, & par rejeter des divisions de l'Helvétie plus grandes que ne le sont les 9 districts. Ces deux principes ont rendu impossible une bonne constitution. Il n'y a qu'une voix sur cet objet; & que ceux qui voudroient rejeter cette voix comme celle des savans & des philosophes, sachent que c'est sur eux-mêmes que tombera l'éternelle honte d'un vaudalisme affreux & de l'ignorance la plus ignoble.

Depuis le moment où les deux principes étoient décrétés, il ne restoit plus, à moi & à ceux de mes collègues qui partageoient mes sentimens, que de garder le silence & de vous réserver le droit de rejeter, comme citoyens helvétiques, un ouvrage absurde, si jamais il devoit être présenté au peuple.

Vous connoissez, citoyens représentans, les sentimens de notre commission exécutive; ceux d'une partie considérable du grand conseil ne vous sont plus inconnus depuis le rejet de la section dont il s'agit. Vous pouvez prévoir le sort de vos autres sections. Que ferez-vous maintenant? discuterez-vous encore une seconde & troisième fois les sections isolées? voudriez-vous changer des articles pour plaisir à telle ou telle opinion, pour gagner enfin une majorité du grand conseil ou la forcer par lassitude à accepter enfin ce qu'elle avoit rejeté plusieurs fois? Non! vous jugez trop bien le mérite d'une erreur reconnue & abandonnée, pour vouloir, par une espèce d'amour-propre, persévérer dans l'erreur.

Je vous propose donc de nommer une commission qui vous fera

un rapport sur la question : *Doit-on continuer de travailler à une constitution comme on l'a fait jusqu'ici ?* Et si la question étoit résolue négativement, de quelle manière devroit-on s'y prendre pour préparer une constitution nouvelle ? Je dis préparer & non donner ; car je crois que ce seroit la plus grande folie que de vouloir mettre en activité une nouvelle constitution avant la paix. Chaque tentative qu'on feroit avant ce tems là, au lieu de nous assurer la liberté & l'égalité, l'unité de la république & le système représentatif ne pourroit que favoriser les ennemis de ces principes, de ceux qui redemandent l'ancien ordre de choses avec tous ses abus.

Cette motion a été déposée pour quelques jours sur le bureau.

*De Basle, le 12 mai (22 floréal).*

L'armée française marche de succès en succès. Les deux victoires qu'elle a remportées à Stockach, le 13, & à Mœskirch, le 15, ont décidé du sort de cette campagne. On fait monter le nombre des tués à 15,000 hommes & celui des blessés à 10,000. Il est certain que tous les hôpitaux à Schaffhouse, Zurich, Araw & dans toute l'Argovie, en sont remplis, & qu'on érige un second hôpital dans notre ville.

Les prisonniers autrichiens arrivent ici en grand nombre. On en compte déjà au-delà de 4,000, & on en attend encore un plus grand nombre. Ce sont presque tous des jeunes gens de bonne mine : ils sont gais, & ne paroissent pas fâchés d'aller en France.

Tout le contingent du prince de Furstemberg, consistant en 200 hommes, a été pris avec les régimens de Kerpen & de Schröder presque en entier. On dit que le prince héréditaire de Wurtemberg, qui, peu de jours auparavant étoit allé à Donaueschingen pour faire sa première campagne, est parmi les prisonniers.

Les nouvelles que l'on reçoit de Lausanne font naître les plus grandes espérances. Toute l'armée de réserve, qui étoit rassemblée à Dijon, & qui en étoit partie depuis le 12 & le 15, étoit arrivée dans le canton du Léman, & une grande partie se trouvoit déjà dans le Valais. On fait monter le nombre de troupes qui prennent ce chemin à 45 mille hommes. On ne doute pas que l'armée de réserve pénètre en Italie, pour prendre les Autrichiens à dos.

On sait que Massena tient encore bon dans Gênes. On fait monter le corps avec lequel il est renfermé dans cette ville, à 16,000 hommes, & on assure qu'il y a des approvisionnement pour plus d'un mois. Pourvu qu'il tienne jusqu'à l'arrivée de Bonaparte dans le Piémont, alors il est dégagé, sur-tout si le général Suchet se trouve assez en force pour faire en même-tems une attaque de son côté.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Extrait d'une lettre de Toulouse, du 20 floréal.*

Si dans un état libre, l'intérêt de la patrie donne le droit de censurer les actes des magistrats, l'intérêt de la vérité exige aussi que leurs actes d'humanité soient proclamés.

Le citoyen Richard, préfet de la Haute-Garonne, a envoyé à l'administration municipale une somme de mille francs pour être distribuée aux indigens. Ce bienfait, s'il restoit ignoré, seroit peut-être sans imitateurs. Publiez-le pour stimuler les égoïstes dont le cœur est insensible aux malheurs qu'ils n'ont point éprouvés. Heureux le département dont le premier magistrat sait d'une main contenir les agitateurs & faire respecter les propriétés, & de l'autre donner un soulagement à l'infortuné.

*Signé, VIGNES, propriétaire.*

P. S. Le préfet, informé de la situation malheureuse de la veuve du citoyen Castillon, célèbre bibliothécaire du collège de Toulouse, a demandé, pour elle, une pension au gouvernement. Il lui a accordé, en attendant, vu ses pressans besoins, un secours provisoire de 400 francs.

*De Dijon, le 24 floréal.*

Le petit état-major de l'armée de réserve, dont le général Vignolles étoit chef, est parti le 21 pour Genève. Le général Meynier a été chargé, à son départ, des fonctions de chef d'état-major ; mais les soins que demande la 18<sup>e</sup>. division militaire qu'il commande, ne lui permettant pas de remplir cet emploi, il a délégué à cet effet l'adjudant-général Dauvergne.

Il est arrivé hier au bureau des messageries deux guimbardees chargées d'un million pour l'armée de réserve. Elles étoient accompagnées d'une forte escorte.

La garde des consuls & la compagnie des guides, commandée par le jeune Beauharnais, après s'être reposées ici un jour, ont pris la route de Genève. Elles n'avoient pas eu séjour depuis Paris.

La réflexion a ramené à récipiscence une partie des prêtres réclus, à qui le premier consul avoit rendu la liberté, sous la condition qu'ils feroient la promesse de fidélité. Sept d'entr'eux s'y sont enfin décidés, & ont vu s'ouvrir les portes de leur prison. Trois seulement, qui n'ont pas voulu de leur liberté à ce prix, restent encore dans les fers.

Le général Brune, arrivé ici le 20 au matin, est général en chef de la seconde armée qui va se former autour de nous.

Les troupes de l'armée de réserve, qui ont traversé notre commune, n'étoient qu'une partie de ce qui composoit cette armée : près de 30,000 hommes, pour la plupart de cavalerie, ont filé par le Jura, des bords de la Saône à Genève.

*De Paris, le 28 floréal.*

Le gouvernement a reçu aujourd'hui deux couriers du premier consul : il étoit encore à Lausanne le 26, & se disposoit à partir avec le citoyen Reinhard qui s'étoit rendu au quartier-général. Il va satisfaire l'empressement des Helvétiens qui le verront prendre, dans ces circonstances où tout présage une paix prochaine, la même route qu'il suivit après le traité de Campo-Formio. On croit qu'il rentrera en France par Bâle.

— Le ministre de l'intérieur a nommé le citoyen Vidal directeur de l'observatoire de Toulouse.

— Le grand voyage que doit entreprendre le capitaine Baudin pour les sciences, exigeant deux astronomes, on a proposé le citoyen Quenot, habile navigateur & observateur, & le citoyen Ciccolini, romain, & ci-devant chevalier de Malte, qui s'occupe depuis long-tems d'astronomie au collège de France.

— Garnier (de Saintes), ex-conventionnel, est nommé président du tribunal criminel de la Charente-inférieure. Le tribunal civil, séant à Saint-Jean-d'Angely, sera présidé par l'ex-constituant Bonnegens-des-Hermitages ; celui de la Rochelle par Gaudin, ex-législateur. Thibaudeau père, ex-constituant, est nommé président du tribunal d'appel à Poitiers.

— Dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, des brigands se sont introduits dans la maison commune de Gignac (Hérault), & y ont enlevé une somme de 40 mille fr. envoyée

de l'Aveyron à l'armée d'Italie, & déposée dans la chambre servant d'archives à l'administration municipale. La générale a été battue; mais les voleurs étoient loin. On n'a retrouvé dans les bois que les caisses vides.

— Les brigands de l'Ardèche qui se sont emparés de Villafort, y ont levé une contribution de 15 mille francs.

— Le second conseil de guerre séant à Toulouse a condamné le 16 de ce mois à la peine de mort Jean Pilet, convaincu d'avoir été l'un des chefs de l'armée royale.

— Le général Keller, qui a été quelque tems ministre de la guerre en Suisse, est nommé commandant de la légion des *Francs du Nord*, qui se forme sur la rive droite du Rhin.

— Un parlementaire anglais est entré à Cherbourg le 25 de ce mois avec 129 prisonniers français.

— Le prince Joseph Poniatowski, frere du dernier roi de Pologne, est mort à Varsovie.

— On a découvert dans l'isle de Ceylan une mine de yif argent très-riche, que les Anglais font exploiter à leur profit.

— On a reçu à Copenhague une lettre du célèbre naturaliste Pallas, datée de la Tauride, annonçant que, le 6 septembre dernier, une isle a paru tout-à-coup dans la mer d'Azof, à environ 150 toises du rivage. Cette apparition a été précédée par un bruit semblable au tonnerre, & accompagnée par une explosion de fumée & de flammes, dont le fracas égalait celui d'un canon de gros calibre. On éprouva en même tems un violent tremblement de terre depuis Cuban jusqu'à Catrinodan.

## V A R I É T É S.

*Extrait d'une lettre de Henri Foissac-Latour, capitaine-aide-de-camp du général de division Foissac-Latour, son pere, aux rédacteurs du Publiciste.*

J'ai eu peine, citoyens, à contenir mon indignation, en lisant dans les journaux l'article relatif au général Foissac-Latour, mon pere. Il y a de la lâcheté au citoyen Borthon à attaquer un homme absent, & retenu dans les fers au mépris d'une capitulation; il y en a encore plus de sa part à reproduire des calomnies auxquelles mon pere a déjà répondu victorieusement dans son *mémoire*.

Borthon dit que *Mantoue étoit approvisionnée pour onze mois*. Oui, en munitions de bouche, mais elle étoit entièrement dépourvue des objets les plus essentiels, tant pour l'artillerie que pour le génie, mais elle étoit dépourvue d'hommes; & sans hommes, que sont les approvisionnements? Le général Foissac-Latour a prouvé qu'il ne lui restoit que 261 hommes disponibles pour défendre la brèche.

Borthon dit que *les murs de Mantoue n'avoient pas la plus légère brèche*. Il n'a pas remarqué, que, par un mensonge aussi absurde, il donne à croire qu'il n'a pas seulement visité le front attaqué, puisqu'il y avoit de toutes les brèches, la plus redoutable, celle formée par le renversement de la porte Pradella sur la chaussée, brèche au moyen de laquelle on pouvoit entrer de plein-pied dans la place.

*Le général Foissac, dit Borthon, a emporté de Mantoue*

*dix-huit cent mille francs; on conçoit qu'il n'est pas de réponse à une telle calomnie. Il restoit en caisse, lors de l'évacuation de Mantoue, une somme de dix-huit mille fr. Le général Foissac fit ainsi distribuer cette somme: quinze mille francs aux officiers de sa division, & trois mille aux administrations. Mais mon pere a soustrait de Mantoue un bien plus précieux trésor: ce sont des hommes, des patriotes qui, sans lui, eussent porté leur tête sur l'échafaud. J'interpelle, sur ce fait, les citoyens Porro, Sommenrari; & je les somme, au nom de l'honneur, de déclarer s'ils n'étoient pas les seuls trésors que portassent les fourgons réservés par la capitulation?*

Je n'ai plus qu'un mot; quand on a été assez lâche pour trahir son pays, on ne brüte pas d'y rentrer; on ne provoque pas soi-même un jugement solennel; on ne le regarde pas comme un avantage pour sa propre réputation. Je crois mon pere en route, d'après la démarche qu'a bien voulu faire le ministre de la guerre, pour le réclamer auprès du gouvernement autrichien. Il répondra directement à toutes les imputations, aussi atroces que ridicules, de Borthon.

*Signé, FOISSAC-LATOUR, fils.*

## C O N S E I L D'É T A T.

*Extrait du registre des délibérations, séance du 24 floréal.*

Le conseil d'état qui, d'après le renvoi des consuls, a discuté un rapport du ministre des finances, qui présente la question de savoir si les propriétaires ou fermiers des marais salans doivent être assujettis au droit de patentes, est d'avis que l'article 29 de la loi du 1<sup>er</sup> brumaire an 7, qui porte que les laboureurs & cultivateurs ne sont pas assujettis à la patente pour la vente des récoltes & fruits provenant des terrains qui leur appartiennent, ou par eux exploités, & pour le bétail qu'ils y élèvent, est nécessairement applicable aux propriétaires, fermiers & cultivateurs des marais salans.

Pour extrait conforme,

*Signé* LOCRÉ, secrétaire-général.

Approuvé, en l'absence du premier consul,

Le second consul,

*Signé*, C A M B A C É R È S.

*Bourse du 28 floréal.*

Rente provisoire, 12 fr. 75 c. — Tiers consol., 24 fr. 15 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 1 fr. 29 c. — Bons d'arrérage, 85 fr. 25 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 38 cent. — Syndicat, 66 fr. 00 cent. — Coupures, 66 fr. 00 cent.

*Œuvres de Machiavel*, nouvelle traduction; par T. Guiraudet; 9 vol. in-8<sup>o</sup>. très-bien imprimés & ornés du portrait de l'auteur, de tableaux, &c. Prix, 56 fr., & 45 fr. franc de port; papier vélin, 72 fr., & 81 fr. franc de port. A Paris, chez Pichard, libraire, quai Voltaire, n<sup>o</sup> 18.

Depuis long tems on desiroit une nouvelle traduction des œuvres de ce célèbre publiciste: celle que nous annonçons nous paroît devoir mériter les suffrages du public; elle a été faite avec soin, & sur-tout avec exactitude. Les légations ou correspondances de l'auteur pendant ces missions chez les principaux potentats de l'Europe, n'avoient jamais paru dans notre langue; elles forment trois volumes, qui en conséquence sont entièrement neufs. La partie typographique répond à l'importance de l'ouvrage, & doit satisfaire les amateurs les plus difficiles.